

Marseille, le 24 juin 2020



## COMMUNIQUÉ UD CGT 13 – USRAF CGT PACA

Dans la dernière période, le diagnostic positif au Covid-19 de plusieurs travailleurs agricoles détachés aggrave encore la situation de ces travailleurs. La situation sanitaire est alarmante, avec des conditions inacceptables d'hébergement s'apparentant à de la séquestration, des problèmes d'accès aux soins, à l'alimentation, à l'eau..., tout cela sans maintien du salaire et de la Sécurité Sociale.

Malgré nos multiples interpellations, Préfecture, ARS et DIRECCTE, les jours passent et les moyens ne sont toujours pas à la hauteur des enjeux et ne répondent pas encore aux besoins des travailleurs.

Jeudi 18 juin, la CGT s'est déplacée pour aller interpellier la Chambre d'Agriculture de notre département. L'indifférence du directeur de la Chambre d'Agriculture, qui s'est dit au courant de la situation des travailleurs agricoles que par voie de presse, démontre le peu d'intérêt que l'administration française leur concède. Effarés et révoltés, nous avons exigé d'être reçus par le Président de la Chambre d'Agriculture Monsieur Patrick LEVEQUE. Rendez-vous obtenu dès le lendemain matin.

**Lors de la rencontre du vendredi 19 juin, la délégation CGT a exigé de la FDSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) et de la Chambre d'Agriculture, des actes et des garanties concernant la prise en charge du paiement et du maintien en intégralité des salaires de tous les travailleurs et le relogement immédiat de tous les travailleurs dans des lieux dignes.**

Le recours aux travailleurs détachés en production agricole devient massif et se généralise. Ils sont des milliers à travailler dans nos campagnes, principalement dans les Bouches du Rhône. Fuyant la misère dans leur pays, ces femmes et ces hommes sont réduits à des conditions de vie et de travail indignes, à la merci des patrons négriers et donneurs d'ordre qui les exploitent.

Depuis des années, les procédures pénales se suivent et s'accumulent mais toujours pas de condamnation... TERRA FECUNDIS continue de se développer et de prospérer sur notre territoire...

Tout aussi responsables, les exploitants agricoles locaux, qui sont les donneurs d'ordre, ne sont jamais inquiétés non plus.

.../...

Les faits sont là, on constate que si les agences d'intérim prospèrent sur notre territoire c'est qu'il y a forcément une volonté politique à leur développement. En effet, la recherche du profit à tout prix conduit le patronat à diviser le monde du travail, à user de pratiques inhumaines, à installer le dumping social et développer la précarité des emplois. Dans leurs seuls intérêts égoïstes, les maisons d'intérim », (succursales esclavagistes) utilisent ces travailleurs immigrés, pieds et poings liés par des conditions d'emploi et de travail d'un autre âge. En toute complaisance et pour pérenniser ce système pervers, le gouvernement met en place depuis des années différentes réformes qui démantèlent les Services Publics et notamment celui de l'Inspection du Travail, ne lui permettant plus de travailler sérieusement par un manque de contrôle sur le terrain, rendu de plus en plus difficile par une pénurie en moyens et en personnel.

Acculée sur cette question, la délégation patronale représentante des exploitations agricoles, s'est dite opposée aux recours des travailleurs détachés. La fédération s'est même désolidarisée de cette « minorité » d'exploitants agricoles du département qui use de ces pratiques. Cette posture à « huit-clos » est insuffisante et inutile.

**Le silence et la défense par l'omerta est clairement de la complicité !  
La FDSEA doit arrêter de protéger ces exploitants et les dénoncer  
pour que cesse cet esclavagisme.**

En 2001, l'esclavagisme est qualifié par la loi en France de crime contre l'humanité ainsi que par le Parlement Européen depuis le 19 juin dernier. Les témoignages des travailleurs agricoles détachés dans la période, les photos, les vidéos qui nous sont parvenues, apportent des preuves supplémentaires que ces travailleurs voient leurs droits les plus élémentaires bafoués, le droit du travail occulté, leur santé et leur vie mises en péril. Tous ces éléments révèlent une véritable traite d'êtres humains, dans des conditions d'esclavage.

La CGT se prépare à saisir les tribunaux et le parlement européen, afin que tous les responsables et leurs complices soient punis à hauteur de leur crime contre l'humanité.

En attendant, la CGT appelle au boycott des produits issus des exploitations agricoles du département qui, à preuve du contraire, par la non-dénonciation, sont complices et donc autant responsables de la traite des humains faite dans nos campagnes.

**Acheter et consommer des produits issus d'une agriculture esclavagiste,  
C'EST NON ! JE BOYCOTTE !**